

APPEL D'OFFRES

SAFER GRAND-EST

Appel de candidatures

La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.
Les personnes intéressées pourront obtenir des compléments d'informations au siège de la Safer Grand Est Maison des Agriculteurs 2 rue Léon Patoux CS 50001 51664 REIMS CEDEX Tél. 03 26 04 77 71 et devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **14/11/2018** auprès :

SAFER GRAND EST, Service Départemental du Bas-Rhin, Maison de l'Agriculture Schiltigheim, BP 80036, 67013 STRASBOURG CEDEX Tél. 03 88 62 52 90 ou par mail à l'adresse candidat67@saferggrandest.fr
Renseignements téléphoniques : le mardi jour de réception.
Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

BERNARDVILLE 07 0287	EICHREBEN	7 a 49 ca	Prés	N
TAOC KIENHEIM 02 0087	UNTEN AN LEIMENKUTT	12 a 89 ca	Vergers	NC
02 0088	UNTEN AN LEIMENKUTT	4 a 34 ca	Vergers	NC
02 0089	UNTEN AN LEIMENKUTT	3 a 81 ca	Vergers	NC
02 0090	UNTEN AN LEIMENKUTT	4 a 16 ca	Vergers	NC
02 0091	UNTEN AN LEIMENKUTT	4 a 02 ca	Vergers	NC
02 0092	UNTEN AN LEIMENKUTT	4 a 26 ca	Vergers	NC
02 0093	UNTEN AN LEIMENKUTT	4 a 12 ca	Vergers	U
OBERNAI 76 0036	IM PFLANZEN	3 a 81 ca	Vergers	N
76 0037	IM PFLANZEN	3 a 82 ca	Prés	N
76 0039	IM PFLANZEN	6 a 58 ca	Vergers	N
76 0040	IM PFLANZEN	6 a 60 ca	Vergers	N
76 0043	IM PFLANZEN	6 a 33 ca	Vergers	N

ENQUÊTES PUBLIQUES

Enquête publique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HANAU-LA PETITE PIERRE

Plan Local d'Urbanisme de la commune de Weinbourg - Révision allégée n°1

Par arrêté communautaire du 27 septembre 2018, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision allégée du plan local d'urbanisme de la commune de Weinbourg pour une durée de 17 jours consécutifs, du 22 octobre 2018 à 18h00 au 07 novembre 2018 à 12h00.

Les caractéristiques principales du projet sont :- Reclasser un terrain actuellement en zone agricole inconstructible vers de la zone agricole constructible pour autoriser le renforcement et la diversification de l'écurie de propriétaire existante.

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil communautaire. Monsieur Roger LETZELTER, Cadre logistique en retraite et Maire honoraire, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le siège de l'enquête est la Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre. Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé à la Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre et à la Mairie de Weinbourg et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

En Mairie de Weinbourg :
- Lundi et jeudi de 18h00 à 19h00
- Mardi de 16h00 à 17h00
- Mercredi de 10h00 à 12h00

A la Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le dossier d'enquête publique sera consultable gratuitement sur un poste informatique au siège de la Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre et à la Mairie de Weinbourg, aux mêmes jours et heures que ci-dessus.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de la Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre, à l'adresse suivante : <http://www.cc.pays-de-hanau.com/fr/actualites/id-625/> actualites.html.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de Weinbourg les :

- Lundi 22 octobre 2018 de 18h00 à 19h00
- Mardi 30 octobre de 16h00 à 17h00

- Mercredi 07 novembre de 10h00 à 12h00

Pendant le délai de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions : - soit en les consignait sur un des registres d'enquête cotés et paraphés par le commissaire enquêteur et déposés à la Mairie de Weinbourg et au siège de la Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre ; - soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre, sise Maison de l'intercommunalité 10 Route d'Obermodern 67330 BOUXVILLER ; - soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : concertationhanau@hanau-lapetitepierre.alsace ; - L'objet du message devra comporter la mention "Enquête publique Révision allégée en "7 Weinbourg" : observations à l'attention du commissaire enquêteur".

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, au siège de la Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre et à la Mairie de Weinbourg pendant un an après la date de clôture de l'enquête. Ils seront également publiés sur le site internet de la Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre pendant la même durée.

L'autorité responsable du projet de modification du PLU est la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre représentée par son Président Jean ADAM et dont le siège administratif est situé à Maison de l'intercommunalité 10 Route d'Obermodern 67330 BOUXWILLER. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration intercommunale à cette adresse.

COMMUNE DE HOERDT

Plan Local d'Urbanisme - Modification n°3

Par arrêté municipal du 25/09/2018, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme pour une durée de 17 jours consécutifs, du lundi 22 octobre 2018 à 8h00 au mercredi 7 novembre 2018 à 18h00. Les caractéristiques principales du projet sont :

Harmonisation du zonage dédié à l'activité de la gravière de Hoerdtd. Correction du plan de règlement en supprimant les références aux servitudes d'utilité publique et aux annexes qui figurent sur les plans dédiés, Modification du règlement avec la suppression des dispositions Seveso désormais caduques.

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal. Monsieur Georges HARTER, Cadre supérieur de la SNCF à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de STRASBOURG.

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé à la mairie et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- Lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le dossier d'enquête publique sera consultable gratuitement sur un poste informatique en mairie de Hoerdtd, aux mêmes jours et heures que ci-dessus.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante :

<http://www.hoerdtd.fr/municipalite/urbanisme/enquete-publique-plu/>

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie les :

- lundi 22 octobre 2018 de 8h00 à 10h00

- vendredi 2 novembre 2018 de 9h00 à 11h30

- mercredi 7 novembre 2018 de 16h00 à 18h00

Pendant le délai de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignait sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie, - soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 1 rue de la Tour – 67720 HOERDT, - soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : publique@hoerdtd.fr

L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur ».

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin et à la mairie pendant un an après la date de clôture de l'enquête. Ils seront également publiés sur le site internet de la commune pendant la même durée.

L'autorité responsable du projet de modification du plan local d'urbanisme est la commune de Hoerdtd représentée par son Maire Denis RIEDINGER, et dont le siège administratif est situé 1 rue de la Tour – 67720 HOERDT. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse.

COMMUNE D'ERNOLSHEIM-BRUCHE

Instauration du Droit de Prémption Urbain

Par délibération en date du 15 octobre 2018, le conseil municipal a décidé d'instaurer le périmètre du droit de préemption urbain sur les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme.

Cette délibération fait l'objet d'un affichage à la mairie durant un mois.

Le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

COMMUNE D'URMATT

Instauration du Droit de Prémption Urbain

Par délibération en date du 9 octobre 2018, le conseil municipal a décidé d'instaurer le périmètre du droit de préemption urbain sur les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme.

Cette délibération fait l'objet d'un affichage à la mairie durant un mois.

Le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

CONSTITUTION

LE PICVERT

SAS au capital de 500 €
Siège social : 11 Route de Haguenau
67340 INGWILLER

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à INGWILLER du 16 octobre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LE PICVERT.
Forme sociale : Société par actions simplifiée.

Siège social : 11 Route de Haguenau à 67340 INGWILLER.

La Société a pour objet, en France et à l'étranger : Tous travaux de menuiserie, d'ébénisterie, d'agencement et de charpente, et activités connexes pouvant favoriser le développement de la société. La conception de plans par logiciels.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital Social : 500 €
Président : Monsieur STEPHAN Rémi. Denis demeurant à Oberrossbach 9 - 37216 ROSSBACH / WITZENHAUSEN (Allemagne).

Admission aux assemblées et participation aux décisions : tout actionnaire peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

Transmission d'actions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'actionnaire unique sont libres.
Immatriculation : RCS SAVERNE.
Le Président

GRANDIR EN FAMILLE

Aux termes d'un acte sous seing privé à STRASBOURG en date du 28/09/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée ; Dénomination : GRANDIR EN FAMILLE ; Siège : 65 rue Virgile 67200 STRASBOURG ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ; Capital : 1000 euros ; Objet : Conseil, accompagnement et assistance en matière de relations humaines et plus particulièrement en parentalité, animation d'ateliers pédagogiques, formation ; Transmission des actions : cessions d'actions soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Présidente : Marie-Eve MOUILLERON, demeurant 65 rue Virgile 67200 STRASBOURG. La Société sera immatriculée au R.C.S. de STRASBOURG.

POUR AVIS, la Présidente

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 03/10/2018, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : AGENCEPLUS.
Forme : EURL.
Capital social : 100 €.
Siège social : 1 place de l'Eglise, 67300 SCHILTIGHEIM.

Objet social : Toutes opérations de transaction sur immeuble et fonds de commerce pour : l'achat, la vente, l'échange, la location ou sous-location en nu ou en meublé d'immeuble bâti ou non bâti ; l'achat, la vente ou la location gérance de fonds de commerce.

Gérance : M. Charles KNAFO demeurant 8 Avenue de l'Europe, 67000 STRASBOURG.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

SCI 4 TH

Par acte SSP du 15/10/2018, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI 4 TH.
Capital social : 1.000 €, divisé en 1000 parts de 1 € chacune, entièrement libérées.
Siège : 67210 GOXWILLER 7 rue des Jardins.

Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par location ou autrement de tous biens meubles et immeubles qui lui appartiendront et généralement toutes opérations civiles se rattachant à cet objet.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

Apports en numéraire : 1.000 €.
Gérant : M. Julien HASENCLEVER, 7 rue des Jardins 67210 GOXWILLER.
Immatriculation : RCS SAVERNE.

Cession de parts sociales : agrément unanime des associés, sauf cession au profit d'un associé, d'un descendant, ascendant, ou conjoint d'un associé.
Pour insertion, la gérance



95 route Marienthal
67500 HAGUENAU

USOMATEC

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €

Siège social : 4 rue de la Gare
67470 MUNCHHAUSEN

Constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée endate à MUNCHHAUSEN du 12 octobre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.

Dénomination : USOMATEC.

Siège : 4 rue de la Gare - 67470 MUNCHHAUSEN.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 5 000 euros.

Objet : mécanique générale, maintenance de machines et de matériel industriels et agricoles, maintenance et réparation directe ou par sous traitance de véhicules légers, structures métalliques et soudure, usinage.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Kévin KNAUB demeurant 2A rue de la Gare – 67470 MUNCHHAUSEN.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.

Pour avis, le Président



SCI IBERIA

Suivant acte reçu par Maître Jane LEFRANC, notaire associé à STRASBOURG Cronenbourg (Bas-Rhin), 147 route de Mittelhausbergen, le 15/10/2018, enregistré au SDE de STRASBOURG, le 16/10/2018, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : SCI IBERIA.

Forme : Société Civile.

Capital Social : 2.000 €.

Siège Social : 67610 LA WANTZENAU, 19 rue de Madrid.

Objet Social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Apports : 2.000 € totalement en numéraire.

Gérance : Madame Sophie DAVID née HAAS, demeurant à LA WANTZENAU (Bas-Rhin), 19 rue de Madrid.
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS STRASBOURG.

Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour Avis, Maître Jane LEFRANC

AUTO ECOLE CONDUITE ESSENTIELLE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à OBERNAI du 16 octobre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : AUTO ECOLE CONDUITE ESSENTIELLE.
Siège social : 4 A rue du Général Leclerc, 67210 OBERNAI.

Objet social : Les activités d'enseignement de la conduite de tous les véhicules à moteur et de l'éducation à la sécurité routière et plus généralement toute formation, enseignement et perfectionnement de la conduite de tous véhicules.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 500 euros.
Gérance : Madame Marina SIPP, demeurant 8 A rue de Bernardswiller 67210 OBERNAI a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAVERNE.

Pour avis, la Gérance

SELF AUTOS

Par A.S.S.P du 28/02/2018, CREATION DE LA SASU SELF AUTOS.

Objet social : mécanique, carrosserie, peinture automobiles, dépannage Négoce de véhicules neufs ou d'occasion, d'accessoires et pièces détachées, Location de véhicules, location de bureaux et ateliers.

Capital : 1000 €.
Durée : 99 ans.
Siège social : 1 rue Ampère 67500 HAGUENAU.

Immatriculation : R.C.S. de STRASBOURG.

Présidence : Monsieur KARAYEL Seyit Ahmet domicilié : 9 route de Weitbruch 67500 HAGUENAU.

Cession des actions : cession des actions libre sur simple avis à l'ensemble des actionnaires.

Droit de vote : 1 action = 1 voix.

Pour avis, le Président

BOULANGERIE PATISSERIE SCHREIBER

Avis est donné suite à la signature d'un acte sous-seing privé le 31/08/2018 de la constitution de BOULANGERIE PATISSERIE SCHREIBER - EURL au capital de 130.000 euros - Siège social : 115 RUE PRINCIPALE 67210 VALFF, ayant pour objet l'exploitation de fonds de commerce de boulangerie pâtisserie, l'achat et la vente sous toutes ses formes de produits alimentaires, et en général de tous comestibles, en vente sur place ou à emporter et dont le gérant est Eric SCHREIBER, demeurant 115 RUE PRINCIPALE 67210 VALFF, né le 18/10/1982 à Strasbourg. Durée de la société 99 ans - Immatriculation au RCS de Saverne.

GRAND'EST CARZ

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 19 octobre 2018, à Haguenau.

Dénomination : Grand'Est Carz.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 11 avenue du Maréchal Foch, 67500 Haguenau.

Objet : achat-revente et réparation de véhicules à moteurs d'occasion.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Stéphane Obrecht 11 avenue du Maréchal Foch 67500 Haguenau.

Directeur général : Monsieur Kemal Kaya 17 rue de Weitbruch 67500 Haguenau.

La société sera immatriculée au RCS de Strasbourg.

Pour avis, Stéphane Obrecht, président

SCI ALYHA

Par acte du 15/10/2018, il a été constitué une SCI dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI ALYHA.

Forme : Société civile immobilière.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 13 Route de Saverne 67205 OBERHAUSENBERGEN.

Gérance : M. NUTHOUIM Sophan demeurant 13 Route de Saverne 67205 OBERHAUSENBERGEN

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Toutes opérations financière, mobilières ou immobilières se rattachant directement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de STRASBOURG.

SCI ELM FONCIERE

Par acte SSP du 13/10/2018, il a été constitué une SCI familiale dénommée : ELM FONCIERE.

Siège social : 21 rue des Colombes, 67540 OSTWALD.

Capital : 900 €.

Objet : Détenition, acquisition, location et vente de tous biens immobiliers.

Gérance : Mr EL MOUSSAOUI Rachid, 21 rue des Colombes 67540 Ostwald et Mr EL MOUSSAOUI Mustafa, 20 cour Ilie Nastase 67540 Ostwald.

Cession de parts sociales : Tout projet de cession, indifféremment en faveur d'un associé, d'un ascendant, descendant ou conjoint d'un associé, ou de tout autre tiers étranger à la Société est soumis à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de STRASBOURG.

LANIAKEA

Aux termes d'un acte sous seing privé à STRASBOURG en date du 26/09/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée ; Dénomination : LANIAKEA

Siège : 5 rue des Romains